

Actualités

700 000\$ pour la démolition de l'église Saint-Joachim

Par Laura Lévesque | 22 avril 2021



Si tout se déroule comme prévu, la démolition sera entamée en août 2021. (ARCHIVES, LE QUOTIDIEN/ARCHIVES, LE QUOTIDIEN)

Saguenay prévoit maintenant 700 000 \$ pour la démolition de l'église Saint-Joachim de Chicoutimi. Abandonné depuis des années, l'édifice devrait appartenir officiellement à la Ville dans quelques semaines. Revenu Québec a officieusement accepté de

céder le terrain et le bâtiment à Saguenay, confirme Stéphane Bégin, du cabinet de la mairesse.

Le propriétaire des lieux, rappelons-le, a décidé de se départir de cet immeuble en 2020, en faveur de Revenu Québec. Devant l'absence de projet de revitalisation et pour éviter des accidents, la Ville souhaite démolir les lieux. Une somme de 600 000 \$ avait été réservée par les élus pour ce travail. Quelques mois plus tard, l'évaluation du coût des travaux a grimpé à 700 000 \$.

« Pour les délais, tout dépend de l'expertise en lien avec la présence d'amiante. Notre objectif est le début de la démolition en août 2021 », répond Stéphane Bégin, du cabinet de la mairesse.

Publicité

Dans une entrevue accordée au Quotidien en décembre dernier, la conseillère du secteur, Brigitte Bergeron, avait affirmé qu'une démolition était inévitable, en raison de l'état des lieux.

« Des gens nous ont approchés pour voir si c'était possible de la rénover pour pouvoir la conserver, mais ce n'était pas le cas. Depuis que je suis en poste, il y a eu

plusieurs espoirs de rénovation ou de démolition, mais ça n'a jamais fonctionné.
Pour moi, c'est une excellente nouvelle, et pour tout le quartier aussi. »

Soutenez l'information de proximité

Les géants du web ont commencé à restreindre l'accès à l'actualité qui vous concerne.

Découvrez nos offres d'abonnement et soutenez l'information de proximité.

Afin de pouvoir continuer à vous proposer des articles de qualité, qui vous concernent directement, nous avons besoin de votre

**Je découvre les offres
d'abonnement !**

Laura Lévesque

Laura Lévesque est journaliste depuis 2008 au Quotidien, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Après ses années d'études à Québec et en Belgique, notamment en journalisme international, elle a décidé de lancer sa carrière en région.



Les plus populaires >

1 Un incendie se déclare dans une maison en rénovation à Jonquière

JUSTICE ET FAITS DIVERS • 13 novembre 2023



2 Grève du transport scolaire : des familles sous pression

ACTUALITÉS • 13 novembre 2023



3 **Motoneiges: un comité des véhicules hors route bidon ?**

ACTUALITÉS • 13 novembre 2023



4 **Les Québécois veulent accélérer sur les autoroutes**

ENQUÊTES • 13 novembre 2023



5 **Mi-mandat : Julie Dufour demande aux citoyens de faire preuve de patience**

ACTUALITÉS • 13 novembre 2023



Publicité



Radio-Canada.ca

Suivre

Démolition de l'église de Saint-Elzéar : retour à la case départ

Article de Isabelle Larose • 1 mois

La Municipalité de Saint-Elzéar fait marche arrière dans la construction d'un nouvel hôtel de ville sur le site actuel de l'église. Cette volte-face laisse le conseil de fabrique sans ressources pour démolir le lieu de culte en mauvais état.

Au cours des derniers mois, la Municipalité de Saint-Elzéar a déposé une demande de subvention auprès du ministère des Affaires municipales et l'Habitation (MAMH) pour construire un nouveau bâtiment sur le terrain de l'église qui aurait à la fois abrité l'hôtel de ville et les locaux de nombreux organismes.

La fille de Johnny Hallyday est millionnaire à seulement 18 ans

Pub Investing Magazine



Cette démarche faisait suite à la volonté du conseil de fabrique, exprimée à l'été 2022, [de démolir le lieu de culte en raison du piètre état du bâtiment](#). L'organisme affirme ne pas avoir les moyens de payer la démolition du bâtiment, dont les coûts sont aujourd'hui évalués à 350 000 \$.

En obtenant l'aide de Québec pour son projet de construction sur le terrain de l'église, la Municipalité aurait ainsi déchargé le conseil de fabrique de son fardeau financier lié à la démolition.

Même si le MAMH a présélectionné le projet de construction et estimait pouvoir le financer à 80 %, la Municipalité a finalement fait marche arrière et mis le projet sur la glace.

Dans une résolution adoptée lors de la séance du 11 septembre, les élus ont demandé la fermeture du dossier de demande de subvention au ministère des Affaires municipales.



La mairesse de Saint-Elzéar, Paquerette Poirier, craint qu'un projet de construction d'un nouvel hôtel de ville ait des répercussions financières trop importantes pour les contribuables. (Photo d'archives)
© Roxanne Langlois/Radio-Canada

La mairesse de Saint-Elzéar explique que le dossier prioritaire est la mise à niveau de son réseau d'aqueduc.

La Municipalité prévoit financer le projet évalué à près de deux millions de dollars à même le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec, mais l'administration municipale ne sait pas encore la somme exacte qu'elle recevra pour l'intervalle 2024-2028.

Casinos Hate You Doing This. But There's Nothing They Can Do

Pub Daily Pulse



«Est-ce qu'on va avoir une balance à taxer aux citoyens?» questionne Paquerette Poirier. «On prendrait une terrible chance en allant faire, par-dessus tout ça, le projet de l'hôtel de ville.»

Même si Québec s'engage à payer la majeure partie du projet de construction d'un nouvel hôtel de ville, la Municipalité aurait tout de même eu à avancer des sommes, car l'aide gouvernementale est versée seulement à partir du moment où les contrats de construction octroyés totalisent au moins 50 % du coût maximal admissible.

«On aurait été obligé de faire un règlement d'emprunt, parce qu'on n'a pas cet argent-là, et de commencer à taxer nos citoyens dans le but d'avoir la subvention dans trois ou quatre ans, indique

Paquerette Poirier. «On trouvait que ça n'avait pas d'allure, que c'était trop demandé aux citoyens et que ça n'avait pas de bon sens.»



La population de Saint-Elzéar est d'environ 465 personnes. (Photo d'archives)
© /Radio-Canada

Paquerette Poirier insiste sur le fait que le projet de construction d'un nouvel hôtel de ville n'est pas abandonné pour de bon.

«Ce programme-là va revenir, croit-elle. Peut-être que dans un an ou deux, on va redéposer notre projet. Il était bon et solide, mais ce n'est pas le bon temps pour le présenter,» croit Mme Poirier.

Grande déception au conseil de fabrique

La présidente du conseil de fabrique de Saint-Elzéar, Liette Cayouette, déplore la tournure des événements.

Le changement de cap de la Municipalité ramène l'organisation à la case départ : le conseil de fabrique doit, lui-même, trouver les 350 000 \$ nécessaires à la démolition de l'église.

«Ma déception est très grande que ce projet-là ne se réalise pas, parce que nous restons encore avec notre bâtiment à démolir et une somme à dépenser que nous n'avons pas», indique-t-elle. «On ne voit pas comment, dans un avenir prochain, on va obtenir des sous pour faire raser ce bâtiment-là qui devient dangereux.»

Mme Cayouette croit que la Municipalité a jeté la serviette trop rapidement dans le dossier et déplore son manque de vision à long terme.

«Je demeure fondamentalement convaincue que ça aurait été réalisable, mais je pense que la Municipalité n'a pas mis l'effort d'aller se faire guider, conseiller, aider», affirme-t-elle. «Je me sens pénalisée comme citoyenne et à titre de présidente de fabrique. J'ai bien de la misère à vivre avec ça. Ça me démoralise.»





Liette Cayouette croit que la démolition est l'option la plus réaliste pour sa paroisse qu'elle qualifie de «démonie», mais le conseil de fabrique ne dispose pas des fonds nécessaires pour procéder à la démolition. (Photo d'archives)
© Isabelle Larose/Radio-Canada

La présidente de la fabrique estime que cette volte-face de la Municipalité leur a fait perdre presque un an de travail, car plusieurs démarches ont été effectuées auprès du Diocèse de Gaspé en vue de céder les droits de propriété à la Municipalité.

Entre-temps, les coûts de démolition d'abord estimés à 200 000 \$ ont augmenté de 75 %, selon les dernières soumissions reçues.

Liette Cayouette admet que le conseil de fabrique n'a pas de solution pour la suite des choses.

«On est sept personnes de plus de 72 ans, quels sont nos moyens? On n'en a pas. Quelle est l'aide qu'on peut obtenir du gouvernement? Il n'y en a pas. Quelle est l'aide qu'on peut obtenir de l'évêché? Il n'y en a pas,» constate-t-elle.

Une campagne de sociofinancement lancée dans les derniers mois par la fabrique n'a pas donné les résultats espérés. À peine quelques milliers de dollars ont été amassés jusqu'ici.

Contenu sponsorisé



Monte Escalier

Les nouveaux monte-escaliers mobiles ne nécessitent pas d'installatio...

Pub



Daily Pulse

Saint-jude: Casino Secret They Don't Want You To Know

Pub

Autres recommandations